

Rejoindre l'équipe de Delson c'est avoir l'opportunité de contribuer à l'effervescence d'une municipalité dynamique qui compte un peu plus de 8 450 habitants. Travailler à Delson c'est aussi de bénéficier d'un environnement de travail stimulant où chaque personne a l'opportunité de faire une différence!

Saurez-vous relever le défi? Nous sommes à la recherche d'un nouveau collègue pour pourvoir le poste de :

**OUVRIER, OUVRIÈRE STTP**  
POSTE RÉGULIER | TEMPS COMPLET

**DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :**

Sous la supervision du contremaître et en collaboration avec le service, les tâches principales du titulaire du poste sont principalement l'hygiène du milieu, l'entretien des bâtiments et le service de la voirie. L'ouvrier aura à opérer certains véhicules demandant des classes de permis particuliers.

**PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS :**

- Entretien et réparer le réseau d'aqueduc, les bornes-fontaines, le réseau d'égout sanitaire et pluvial;
- Participer à l'entretien des puisards dans les parcs, sur la voie publique, etc.;
- Effectuer des travaux d'entretien, de construction, de réparations diverses, de peinture;
- Balayer les stationnements;
- Entretien des rues et trottoirs, les stationnements et les espaces municipaux, la signalisation et la circulation, la machinerie et les véhicules, les glissières de sécurité, la déchetterie municipale;
- Dénéiger les espaces municipaux, déblayer les entrées et déneiger les accès;
- Faire l'épandage d'abrasifs sur les rues et les trottoirs;
- Toutes autres tâches reliées au service.

**COMPÉTENCES ET QUALIFICATIONS :**

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Être disponible pour de la garde en rotation, selon l'horaire prévu;
- Posséder une expérience dans les travaux manuels, travaux publics, conduites de véhicule avec attache-remorque ou autres domaines pertinents, un atout ;
- Détenir un permis de conduire classe 3 OU être admissible à la classe 3 (détenir 2 ans d'expérience de conduite et avoir moins de 4 points d'inaptitudes inscrits à votre dossier de conduite);
- Satisfaire à une enquête de sécurité ;

**CONDITIONS :**

- Horaire 40 heures par semaine : lundi au jeudi de 7 h à 16 h 45 et le vendredi de 7 h à 12 h 00 ( eh oui! congé le vendredi après-midi!)
- Salaire horaire jusqu'à 31,24 \$ de l'heure selon l'expérience.

**AVANTAGES :**

- Assurances collectives et accès à un fonds de pension à prestation déterminée ;
- Accès à de la formation continue ;
- Avantages sociaux compétitifs tels que 13 journées fériées, 9 jours de maladie, horaire de congés mobiles pour la fermeture lors de la période des fêtes, etc.

Le défi vous intéresse ? Transmettez-nous votre curriculum vitae **au plus tard le 28 avril 2024** à l'adresse suivante : [cv@ville.delson.qc.ca](mailto:cv@ville.delson.qc.ca)

\*Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.  
\*Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.